

BULLETIN AVRIL 2016

FAISONS CONVERGER NOS LUTTES ET NOS ASPIRATIONS POUR D'AUTRES POLITIQUES!

Partout débattons des services publics, qu'il nous faut, avec les assises du service public du 21è siècle.

En juin 2015, à Guéret, nous étions des milliers pour lancer la reconquête des services publics. Un appel national (p 12) réunit un grand nombre d'organisations. Il constitue la base possible d'un très large rassemblement pour changer la donne.

Chacun peut faire le constat de la dérive continue des politiques publiques dans la logique de l'offensive ultralibérale lancée il y a plus de 30 ans depuis les USA et la Grande-Bretagne. C'était au siècle dernier!

Ces politiques ont conduit partout aux catastrophes : crises financières, guerres, répartition de plus en plus injuste des richesses... Elles jettent aujourd'hui sur les routes et les mers des millions de femmes, d'hommes, d'enfants.

Dans notre pays, les coupes brutales dans les dépenses publiques conduisent à la fermeture de nombre de services publics de l'Etat, des collectivités, de la santé.

Plus grave encore, les services publics s'éloignent des attentes des usagers et désertent tant les campagnes que les quartiers populaires. Ils répondent de plus en plus à une logique marchande et perdent progressivement leur rôle de vecteur d'égalité, d'accès aux droits, d'aménagement du territoire, de développement économique.

Les statuts des personnels sont en ligne de mire dans la fonction publique, mais aussi dans les établissements publics comme la SNCF pour les cheminots. La loi El Khomri ne se veut que les prémices d'une mise sous tutelle de l'ensemble des employés du privé comme du public aux seuls intérêts financiers et boursiers: l'intérêt général, la sécurité, l'environnement, l'éthique, le respect du droit, les conditions de travail, ... deviennent des variables d'ajustement.

Refusons cela, tournons la page de ce qui manifestement ne marche pas, les services publics sont notre bien commun, ils doivent être mis au service de l'intérêt général, c'est-à-dire de la population, pour répondre aux enjeux posés à la société! Leur démocratisation est un impératif, leur accessibilité une nécessité.

Débattons de cela dans la foulée des luttes actuelles avec des initiatives locales, départementales, régionales, des manifestes du terrain, qui nourriront la construction du manifeste national du service public du 21è siècle dont nous voulons écrire les pages ensemble d'ici la fin de l'année.

28 avril : réunion en Gironde pour créer un collectif départemental avec notamment Solidaires, la CGT, la FSU, le PCF...

30 avril : assises nationales du service public ferroviaire rail organisées par la Convergence nationale du rail à Montreuil(93)

12 mai : réunion du collectif parisien de défense et de développement des services publics à 18H00 à la bourse du travail rue du Château d'Eau.

21 et 22 mai : 25è rencontres de la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité à Moutiers

4 juin : assemblée générale de la Convergence nationale sur les assises du service public à la Bourse du travail de Paris

4 juin : Assises pour le droit à la santé pour tous dans les territoires et débat autour des centres de santé à Saint-Pierre-des-Corps

10 juin, assise du service public à Quimper (Finistère)

2 juillet : fête à Loches (Indre et Loire) pour une ruralité vivante et des services publics

19 novembre : assises nationales des services publics à Paris

Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

Hommage à Maya SURDUTS



Communiqué

C'est avec énormément de chagrin que le CA de la Convergence nationale des services publics a appris le décès de Maya SURDUTS.

Inlassable militante féministe, elle était de tous les combats, liant sans cesse féminisme, question sociale. Elle fut toujours à nos côtés pour exiger des services publics émancipateurs, au service de l'égalité femmes-hommes, sans lesquels il ne peut y avoir d'effectivité des droits.

Ses coups de gueules et ses colères légendaires nous manqueront, ainsi que très certainement à toutes les féministes engagées, à sa famille, ses proches, à ses compagnons de route, ses amies de la CADAC et de la CNDF.

Aujourd'hui, une grande voix du féminisme s'est éteinte. Son combat « pour disposer de son corps, à l'avortement et à la contraception, pour un réel droit à l'emploi et une réelle égalité entre les femmes et les hommes dont l'égalité salariale » est toujours d'une vibrante actualité.

→ DANS L'ACTUALITÉ :

-TAFTA : la tentative de passage en force revient malgré l'opposition majoritaire des citoyens en Europe, leurs luttes et les millions de pétitions collectées !

La mobilisation doit empêcher cela. Des dizaines de milliers de citoyens ont déjà manifesté à Hanovre le 23 avril. Une mobilisation des villes hors Tafta et Tisa se met en place à l'appel notamment de la maire de Barcelone. En France, plus de 650 villes, départements et régions se sont déclarés «hors Tafta" avec, dans les derniers en date, la région Languedoc-Midi-Pyrénées-Roussillon.

- Congrès des maires du 30 mai au 2 juin : l'AMF a lancé l'appel "Ensemble, faisons cause commune" afin de rappeler l'importance de l'institution communale garante du lien social et du vivre ensemble". Un des débat portera sur le thème: "comment réinventer la commune au 21è siècle"...
- **-Une directive sur le secret des affaires :** après le scandale des "panama papers", un filet de sécurité est mis en place pour les fraudeurs et contre les lanceurs d'alerte avec la directive européenne sur le secret des affaires. Celle-ci a été votée par les eurodéputés de droite et socialistes...

→ Les assises du service public en marche

Le processus des Assises nationales du service public du XXI^{ème} siècle a été lancé lors d'une assemblée générale de la Convergence nationale **le samedi 12 mars 2016**.

Il fait suite aux mobilisations des 13 et 14 juin 2015 à Guéret et à l'appel qui en a été issu.

Une prochaine réunion aura lieu le Samedi 4 juin de 10H00 à 17H00 à la bourse du travail de Paris ouverte à l'ensemble des organisations syndicales, associatives et politiques, des collectifs, coordinations et citoyens qui le souhaitent.

Les Assises nationales se tiennent le 19 novembre 2016 à Montreuil.

L'objectif est de mettre en débat les contenus d'un manifeste pour les services publics du XXI^{ème} siècle.

La rédaction de celui-ci prendra appui sur les débats locaux et les luttes associant les usagers-citoyens, les élus, les personnels des services publics initiés par les collectifs de la Convergence, en lien avec les coordinations et les organisations (syndicats, associations, partis politiques) qui le souhaiteront.

Enrichi des réflexions et débats des assises nationales, une première version du manifeste sera publiée au mois de décembre 2016.

L'action pour la reconquête des services publics doit être en résonnance avec les revendications citoyennes : ils doivent devenir la base d'une alternative crédible aux politiques d'austérité. C'est le rôle de chacun, associations, partis et forces politiques, syndicats, collectifs de lutte, citoyens de permettre leur émergence dans le débat public.

Cette désertification est le fruit de politiques du « tout compétitivité » et de marchandisation, menées à l'encontre de tous les services publics, éducation, santé, rail etc...

Ouvrir en grand la porte à de nouvelles pratiques démocratiques à tous les niveaux

Il faut mettre fin au décalage entre les pratiques et les projets politiques et la réalité vécue par le plus grand nombre, ouvrir grand les portes à la parole et à l' initiative citoyenne pour construire de nouveaux dispositifs démocratiques, donner une ambition nouvelle pour le service public, comme bien commun au service de toutes et tous, garanti par la puissance publique, elle-même revue en profondeur dans sa constitution, de sorte qu' elle libère réellement les capacités populaires pour répondre elles-mêmes collectivement, aux besoins nouveaux, tant au niveau social qu'écologique!

Les services publics : une réalité diverse, mais avec des principes communs : EGALITE de traitement de tous les citoyen-ne-s, adaptabilité et CONTINUITE DU SERVICE sur tout le territoire

On peut les classer en trois catégories :

- les services dits « régaliens » ou encore de « souveraineté », qu'utilise la puissance publique afin d'administrer : justice, défense, police, finances et monnaie ;
- les services publics sociaux et culturels (éducation, santé, protection sociale, activités culturelles et de loisirs);
- les services publics à caractère industriel et commercial (télécommunications, transports, énergie, distribution et assainissement de l'eau, logement).

Exigeons le choix du service public et de la démocratie pour :

- sortir de l'impasse de l'austérité et de la dictature de la finance et des marchés :
- remettre l'économie au service des populations, avec des pratiques écologiques et responsables ;
- vivre dignement, là où on habite et où on travaille, pour l'égalité.

Exiger le service public, ça veut dire quoi ?

D'abord, affirmer que, pour vivre libre et dignement, il y a des besoins fondamentaux que tout être humain doit pouvoir satisfaire sans discrimination d'aucune sorte (origine, genre, croyances).

Au terme d'évolutions historiques, dans lesquelles les luttes sociales pour la liberté, l'égalité, la solidarité ont joué un rôle déterminant, certains de ces besoins, dans de nombreux états-nations, **ont été reconnus comme des droits**: droit au travail, à l'éducation, à la sécurité, à la santé, à la protection sociale, à la justice, au logement, à la communication, à la mobilité. (Liste non figée! La question du périmètre des droits fondamentaux attachés à la personne **reste ouverte,** liée à l'évolution historique de la démocratie).

Un rôle fondamental du service public, dans le cadre des valeurs indissociables de liberté, d'égalité et de fraternité, c'est d'affirmer **UN CHOIX DE SOCIETE** dans laquelle le mot « public » prend son plein sens citoyen : il désigne, non seulement un service, mais aussi, par décision de la Puissance Publique, un **OUTIL SOCIAL, COMMUN** à toutes et à tous, qui permet d'exercer **REELLEMENT,** dans l'égalité, UN DROIT formellement reconnu.

Ainsi, le service public doit être, par sa nature, porteur de l'intérêt général, il sort de la logique commerciale et ne réduit pas la personne qui en use à un client, solvable ou non, il affirme que la solidarité l'emporte sur l'individualisme, l'humain sur le marchand.

« Dans le cadre des Assises un premier débat a eu lieu en Creuse le 17 mars 2016 sur les Maisons de services AU public (MSAP) à l'initiative du collectif creusois avec Bernard Teper et Claude Rouge comme intervenants.

Un bulletin « **spécial assises** » sera édité prochainement reprenant le compte-rendu de ces débats. »

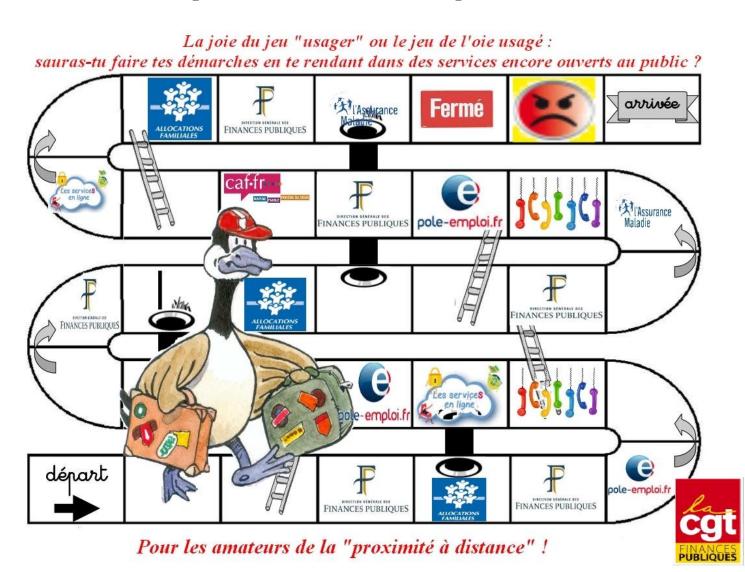
DES PRIVATISATIONS A TOUT VA : AEROPORTS, EPREUVES DU PERMIS DE CONDUIRE ET MEME LES RADARS MOBILES...

Le 7 avril, le délégué interministériel à la sécurité routière a annoncé que l'État allait confier la gestion de son parc de radars embarqués à des sociétés privées, à compter de janvier 2017.

Les motifs de ce choix tiendraient à la sous-utilisation des 319 voitures équipées, qui ne circuleraient qu'une heure par jour, en raison d'effectifs mobilisés sur d'autres missions.

La Fédération CGT de la Police CGT a aussitôt réagi par un communiqué du 16 avril 2016, dénonçant une hypocrisie, en soulignant qu'il était fondamental d'augmenter le recrutement de personnels actifs, techniques et administratifs plutôt que de privilégier une rentabilité financière, qui profiterait au secteur privé, au mépris de la sécurité des personnes.

Stop à la fermeture des services publics!



→ Des services publics à reconstruire aussi dans les territoires!

Après les Lycées Professionnels, des collèges, des permanences sociales, des services sanitaires encore en diminution (labo il y a peu, radiographies aujourd'hui, horaires des "urgences" à prévoir en réduction...), la diminution du nombre de médecins en Haute Saône (et oui malgré la floraison des maisons de santé qui ne résolvent donc pas grand-chose), les regroupements du tri postal, un Paris Bâle qui souffre, une maison d'arrêt dont le dossier avance lentement (mais nous sommes conscients de la perte pour nous que fut le départ de Christiane Taubira), une carte sanitaire du 70 qui explose (attraction de Besançon pour Gray, menace à nouveau sur le Smur de Lure qui intéresse Belfort Montbéliard)... ce sont des trésoreries qui cette fois sont sur la sellette...

Cela fait plus de trois ans que nous l'annonçons dans nos réunions et en Assemblée générale et que nous relayons les informations syndicales sur ce plan.

Nos ami-e-s de la Mairie de Mélisey viennent de le confirmer tristement avec vigueur et éclat.

CELA DOIT CESSER! NE TOUCHEZ PLUS À NOS SERVICES PUBLICS!

Comment ne pas comprendre qu'on détruit l'essentiel de notre tissu et maillage collectif, égalitaire et solidaire et qu'on fait de nous des habitants de seconde zone ?

Comment faire comprendre à nos élus et administrateurs qu'ils sont des apprentis sorciers en traitant service après service, justifiant en toute incohérence pour fermer celui-ci ce qu'ils n'acceptent pas ailleurs...

RÉSISTONS! ENSEMBLE ÉLUS LOCAUX, PERSONNELS ET USAGERS-CITOYENS.

C'est notre territoire, ce sont nos droits, c'est notre mode de vie.

Que de prétendus démocrates jugent et décident pour nous, en pleine montée des extrêmes et du rejet de plus en plus ample de notre système démocratique, c'est à désespérer.

Ami-e-s de Mélisey, peut-être de Saint Loup, de Gy et d'ailleurs nous sommes totalement avec vous.

Gardons nos services, nos emplois, notre cadre de vie. La proximité est source de sécurité, d'égalité, de meilleur contrôle démocratique.

Tous ceux qui disent l'inverse ont vraiment changé de bord et sont gagnés par la folie du gigantisme, de la pseudo-efficience et une vision néolibérale qui place toujours les territoires et les citoyens au second plan !!!

La **loi NOTRe**, en voulant multiplier les **MSAP- maisons de service AU public** (appréciez la nuance) - risque de réduire la qualité des services devenus exsangues qui nous resteront, menacer la confidentialité (annexes postales par exemple), employer des personnels qui ne seront plus forcément formés et ne disposant plus d'une conscience de service public.

Élus de nos contrées, avec la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics nous préparons pour le 19 novembre 2016 à Paris des ASSISES NATIONALES POUR LES SERVICES PUBLICS du XXI° siècle.

PRÉPARONS-LES ENSEMBLE DANS NOTRE DÉPARTEMENT!

→ Conseil d'administration du Comité de vigilance pour le maintien des services publics de proximité (70)

Lure le 05/04/2016 - Contact : comvig70@gmail.com & michel.antony@wanadoo.fr Des initiatives en cours en Franche-Comté à l'initiative de Michel Antony.

→ A l'appel du CDFAL du Doubs et d'autres organisations, une conférence a eu lieu le 5 avril à Besançon sur Cohésion sociale et Services publics en concluant sur la démarche des Assises et en mettant en avant la nécessité d'une proximité assumée et démocratique. (Cf.http://www.acratie.eu/FTPUTOP/CV-SP-COHESION-SOCIALE-AVRIL-2016.DOC)

→Des projets sont en cours dans le Haut Doubs (Pontarlier) et en Haute Saône (Vesoul ou Lure).

Quelle participation des usagers et des acteurs sociaux à la gestion des services publics ? La gestion avec les usagers et la population reste le plus souvent à gagner...

\rightarrow L'action pour le droit à l'eau pour tous

Un nouveau cas de facturation abusive de la part de Veolia

Une résidente de Bondy, à l'instar de ses voisins, a reçu une facture de plus de 1680 euros pour régularisation. En effet, Veolia a négligé de relever les compteurs depuis 2011 dans cette résidence, et vient maintenant demander les manques à gagner.

Or, le règlement de service du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), dont l'agglomération Est Ensemble dont fait partie Bondy, est membre (1), précise bien que «dans l'attente de la mise en place du télé-relevé, pour les abonnements ordinaires, le compteur doit être relevé au moins une fois par an par le délégataire » (article 15-a du règlement).

L'association Coordination Eau, qui réunit citoyens et associations autour de la ressource en eau en Île-de-France et sur tout le territoire français, a déposé un recours en annulation auprès du Tribunal administratif de Versailles afin de libérer la production d'eau potable en Essonne des mains de Suez Environnement!

Pour ce faire, l'Association a lancé le mercredi 13 avril 2016, une grande campagne de financement participatif visant à récolter 2000 euros pour financer son action en justice, contre les décisions de la communauté d'agglomération des portes de l'Essonne (CALPE), en date du 17 décembre 2015.

Voir ici: https://www.wejustice.com/causes/liberons-la-production-d-eau-potable-en-essonne

Coordination eau Ile-de-France

5, rue de la Révolution 93100 Montreuil Tel : 09 82 31 73 84

www.eau-iledefrance.fr

La fin de l'expérience démocratique du Conseil d'Administration de la Régie Eau des Lacs de l'Essonne

La nouvelle composition du conseil d'Administration de la Régie Eau des Lacs, telle qu'elle a été votée par le 2ème conseil communautaire de l'EPT 12 a modifié fondamentalement la représentation des différents acteurs. La régression démocratique est vertigineuse, si l'on compare ce CA avec le CA originel de la Régie Eau des Lacs, mis en place, il y a à peine 2 ans (janvier 2014) quand la régie a acquis la personnalité morale.

A l'époque, il y avait une quasi parité entre les élus et les représentants des usagers et de la société civile (plus une personnalité qualifiée, le directeur de la régie publique de Grenoble, présent pour faire profiter la nouvelle régie de l'expérience de celle de Grenoble et 2 représentants des salariés à titre consultatif.

Les associations de consommateurs et locataires (CNL, CLCV, CSF, UFC-Que-Choisir, Indecosa CGT), la plus grande copropriété de l'Agglo des Lacs, la Coordination Eau Ile de France et Attac Nord Essonne, y étaient représentées et contribuaient activement, en toute indépendance, à ses délibérations et à ses choix : règlement du service d'eau potable, budget, débat sur les tarifs, compteurs, témoignent de leurs apports.

En Mai 2014, suite au passage à droite de l'Agglo des lacs de l'Essonne (à la suite de ralliement à la droite, pourtant minoritaire, d'élus socialistes), premier nettoyage du CA: la CLCV, INDECOSA CGT, la Coordination Eau ile de France et Attac nord-Essonne découvrent qu'elles sont évincées sans le moindre échange préalable avec elles. Le nouveau président refuse tout rendez-vous pour s'en expliquer, son directeur de cabinet indique que "les associations ont été choisies par la droite ou la gauche en fonction de leurs quotas (sic) et que celles qui ont été écartées n'ont qu'à se plaindre auprès de leurs mentors : un discours accablant qui réduit le rôle des associations à celui de marionnettes nécessairement manipulées par des politiciens...

Les retraités randonneurs et les pêcheurs à la ligne de Viry-Châtillon, dont personne ne connaissait l'intérêt pour les enjeux de la gestion de l'eau potable, font par contre leur entrée au CA.

Février 2016, le conseil communautaire de l'EPT tire un trait définitif et brutal sur une expérience inédite de codécision entre élus et usagers sur un service public local essentiel : le collège usagers est réduit à la portion congrue avec, en tout et pour tout, 2 représentants, dont un (celui des randonneurs de Viry) a été sélectionné pour sa docilité à acquiescer à tous les desiderata des élus; le représentant de Ile de France Nature environnement, Philippe Lagautherie, se retrouve désormais seul à porter les propositions et les attentes des usagers, dans un CA totalement verrouillé au service des amis castelvirois de Suez Environnement, tandis que la Vice-Présidente de l'EPT, Cécile Veyrunes-Legrun, est seule côté élus, à défendre les valeurs de l'eau bien commun face aux appétits des actionnaires des multinationales de l'eau. Jacques Tcheng est évincé; seule maigre concession à la concertation, le maintien de la participation (sans voix délibérative) de 2 représentants du personnel de la Régie au CA.

→ 30 avril 2016 ASSISES NATIONALES 2016 DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE

Salle de l'ONCF, 263 rue de Paris, à MONTREUIL

En quoi serait utile un service public ferroviaire au 21e siècle pour le citoyen, pour l'économie, pour l'environnement ?

Avec la participation de collectifs et comités d'usagers du rail, de parlementaires, d'ONG, de syndicalistes, de fédérations d'usagers, d'élus, d'associations...

Organisation générale de la journée

9 h 30-10 h : Accueil des participants

10 h-10 h15 : Accueil et présentation de la journée par Convergence Nationale Rail

Tables rondes et échanges avec le public

(Table ronde: ½ h –Échanges avec le public: 1 h)

10 h 15-11 h 45 : 1ère partie -Un Service Public Ferroviaire au service de tous les citoyens

11 h 45-13 h : pause déjeuner (*participation demandée : 10€*)

13 h-14 h 30 : 2ème partie - Un Service Public Ferroviaire moteur de l'économie nationale et des

économies régionales

14 h 30-16 h : 3ème partie – Un Service Public Ferroviaire garant de l'environnement et du

développement durable

16 h-16 h 15 : Clôture par *Convergence Nationale Rail*

On ne doit plus laisser faire comme ici la gare de le Dorat qui doit fermer le 1^{er} avril 2016 avec malheureusement le silence des élus! Comme dans beaucoup d'endroits, il nous faut convaincre et mener cette nécessaire bataille salariés, élus, usagers.



→ L'action en Normandie pour un réseau de chemin de fer digne de ce nom

Le mardi 19 avril, à Dieppe, des assises locales ont été organisées par "Convergence rail" avec le concours de la Ville de Dieppe, en préparation des assises nationales qui se dérouleront à Montreuil, le 30 avril.

"Convergence rail" est un collectif de cheminots, d'usagers du train et de citoyens, créé en 2011, pour exiger une véritable politique publique de reconquête du transport voyageurs et marchandises. "Convergence rail" revendique un système ferroviaire au service de tous les citoyens, selon les principes d'égal accès à ce service. Le collectif défend également le train comme moyen de transport alternatif au tout routier contribuant au développement durable.

Un service public de transport ferroviaire qui permet de se déplacer tous les jours dans de bonnes conditions à l'intérieur de la région, de la Normandie vers les régions voisines, et vers Paris.

Un service public qui assure le développement, la croissance du fret ferroviaire pour alléger la pression exercée par le transport routier sur l'environnement.

Un service public de transport ferroviaire national unifié garanti sur le long terme grâce au renouvellement régulier des rames, des voies et de l'ensemble des infrastructures nécessaires à un système offrant une fréquence des trains et des arrêts correspondant aux besoins réels des usagers.

Au-delà des effets d'annonce, des promesses et des marchandages risqués - « tu prends la gouvernance des Intercités, je te paye des rames neuves » - entre la SNCF, l'État et la Région, c'est aujourd'hui une vision d'ensemble des besoins du train en Normandie qu'il faut promouvoir : en partant de l'existant et de ses insuffisances, d'un diagnostic des besoins de la population, du territoire et des impératifs de développement durable, comment améliorer le réseau, quels investissements sont à programmer, à quel rythme et selon quelles priorités ? Voyageur/usager du rail, que vous soyez particulier ou représentant d'entreprise, professionnel des métiers ferroviaires, acteur de l'aménagement du territoire, sont venus débattre du train normand aujourd'hui et des voies à suivre pour imaginer le train normand de demain.

Cette soirée a débuté par la projection du film **Vérités et mensonges sur la SNCF**. 56 min, 2015. Réalisé par Gilles Balbastre à l'initiative du comité d'établissement SNCF du Nord-Pas-de-Calais, ce documentaire met le doigt sur le sous-investissement dont souffrent les infrastructures ferroviaires en France.

Pour tout contact:

Convergence rail Normandie 72, rue de la République 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray www.convergence-nationale-rail.fr

→ Coordination des hôpitaux et maternités de proximité, vers les 25è rencontres de Moutiers des 21 et 22 mai 2016

Ce qu'on peut lire dans le Figaro du 30 mars 2016 et dans d'autres journaux....

« L'objectif de supprimer 16.000 places en trois ans engendrera des suppressions d'effectifs. Dans le cadre du plan de redressement des finances publiques, le gouvernement a demandé aux hôpitaux de réaliser 3 milliards d'euros d'économies en trois ans, de 2015 à 2017. Via la ministre de la Santé, il a même fixé l'objectif de supprimer 10 % des lits en chirurgie et médecine actuellement disponibles, portant donc à près de 16.000 la coupe à effectuer.

→ LE PROGRAMME DES RENCONTRES :

Vendredi 20 mai :

Accueil à partir de 18H à la maison diocésaine de Moutiers : 19H00 Casse-croûte avec les produits apportés par les participants : 20H30

Projection du film «La Sociale» de Gilles Perret, suivie d'un débat avec Michel ETIEVENT ;

Départ avec nos «logeurs» :

Samedi 21 mai:

Accueil : 9H15

Mot d'accueil du Maire : 9H30 Début des travaux : 9H30

Echanges sur la mise en place des GHT :

11H00

Pause et rencontre avec la presse : 11H15

Reprise des travaux : 13H00

Repas: 14H30

Débat sur le financement des hôpitaux :

16H00 avec:

F. PIERRU, Sociologue et F. RAUCH,

Economiste de la santé

Pause: 16H15

Reprise des travaux : 18H00

Synthèse et clôture du débat : 18H30

Synthèse des travaux de la matinée : 19H30

Fin des travaux. Pot fraternel : 20H00

Dîner, suivi d'un moment festif.



L'appel de Guéret

ous, citoyens, usagers du service public, militants syndicaux, associatifs, politiques, élus, collectifs de la Convergence, coordinations, lançons aujourd'hui un appel pour la



défense, la reconquête, la réinvention et le développement des services publics.

Des services publics, créateurs de richesses, au service de la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux, de la redistribution des richesses produites et s'inscrivant clairement dans la transition écologique.

Des services publics bénéficiant de financements pérennes au moyen notamment d'une véritable réforme fiscale et d'un contrôle public des banques et les organismes financiers.

Des services publics au sein desquels les citoyens doivent disposer de nouveaux droits sur l'expression des besoins de service public et leurs modalités d'exercice.

Des services publics assurant les principes de solidarité, d'égalité de traitement notamment entre les femmes et les hommes, de continuité et d'égal accès, sur l'ensemble du territoire

Des services publics, dans les territoires, en France et en Europe, pour combattre l'austérité et sortir de la crise.

Nous appelons au renforcement des collectifs et comités existants et à la création de nouveaux collectifs de la Convergence sur l'ensemble du territoire pour engager cette bataille dans la durée

Nous appelons à l'organisation d'assises locales dans l'objectif d'adopter, en 2016, un manifeste, outil de mobilisation pour les services publics.

Nous nous inscrivons dans toutes les mobilisations, territoriales et professionnelles, pour les services publics et la protection sociale, en France, en Europe et dans le monde, en 2015.

VERGEONS

WWW.CONVERGENCE-SPORG

POUR LES SERVICES PUBLICS

Site: www.convergence-sp.org | Facebook: Convergence Services Publics | Contact presse: 07 81 58 32 16